

Quels sont les opportunités et les risques du point de vue des conditions de travail ?

Diffusion par CÔTE avec accord

DU CÔTÉ DES SALARIÉS

LES ATTENTES

Permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle ; permettre une meilleure concentration ; réduire les temps de trajet, fatigue, stress, les coûts liés au trajet domicile-travail, et gagner en pouvoir d'achat.

Attractivité et image de l'entreprise ; sortir de la « zone grise » et ne pas prendre le risque d'être « hors frontières » du point de vue légal ; accompagner une mutation/réorganisation ; répondre à une demande des salariés ; économie de locaux administratifs / de frais de fonctionnement (+/-) ; déménagement...

LES GAINS

Un gain sur le temps de transport réinvesti à parts égales entre le travail et la vie personnelle ; des économies en réduisant les dépenses liées au transport (essence, entretien du véhicule), aux repas ; des bénéfices en termes de qualité du travail du fait de la concentration recouvrée et en termes de qualité de vie au travail.

Baisse de l'absentéisme, qualité du travail, augmentation de la productivité. Au-delà des gains, des coûts : aménagement des postes chez le salarié (assurance, liaison téléphonique et accès internet...) ; la formation des futurs télétravailleurs et de l'encadrement ; le coût de la gestion de projet et de la mise en œuvre...

LES RISQUES

Renforcement du contrôle par le management ; surcharge de travail ; isolement des télétravailleurs, susceptible d'accentuer la peine à verbaliser les difficultés rencontrées dans la réalisation d'une tâche ; moindre accès à l'information ; délitement du collectif et perte du sentiment d'appartenance ; double contrainte familiale et professionnelle ; freins dans l'évolution professionnelle.

Au-delà des risques cités ayant des conséquences sur la performance des collectifs de travail, si l'enjeu de productivité est premier, attention à la surcharge de travail. À ce sujet, dans l'ANI du 15 Juillet 2005, il est question « d'égalité des charges de travail, normes de production et critères de résultats exigés par rapport à une situation comparable dans les locaux de l'employeur » (voir également Question 9, p. 13).

OPPORTUNITÉS

Le projet de télétravail est une opportunité pour la qualité du travail, la qualité de vie au travail et la performance de l'entreprise. C'est une opportunité pour mobiliser les leviers de la culture et des outils du numérique au service de la qualité de vie au travail. La verbalisation des craintes, risques et opportunités pour l'entreprise et les travailleurs est incontournable dans un projet d'expérimentation du télétravail et du management à distance. Un projet de télétravail réussi se construit avec les différentes parties prenantes.